

Définir un projet de développement cohérent de son exploitation (toutes productions sauf maraichage, Le Boulou)

Objectifs de la formation

Définir une stratégie de développement et un plan d'action adapté à l'évolution des résultats et du contexte pour améliorer les qualités de travail et de vie des producteurs et pérenniser l'entreprise.

Enjeux

Cette formation s'insère dans un parcours, elle requestionner le projet pendant les premières années d'installation. Ces premières années de vie de l'entreprise nécessitent en effet des réorientations en terme de choix de production, de commercialisation, choix des investissements à réaliser... Les agriculteurs n'ont généralement pas eu le temps de prendre du recul sur la réalisation de leur projet, ce qui peut induire des erreurs d'orientation. Ainsi de nombreux agriculteurs nous ont sollicités pour acquérir une méthodologique leur permettant de faire le point sur l'activité, ses atouts et ses faiblesses en vue de définir un projet leur permettant d'améliorer leur qualité de travail et de vie, de construire une stratégie de développement cohérente avec la situation de l'exploitation et le contexte. La pérennité de ces entreprises dépend en effet de la cohérence des choix à réaliser.

Pré-requis

Avoir suivi la formation apprendre à saisir sur tableur Avoir saisi sa comptabilité

Déroulé

JOUR 1 :

Être capable de clarifier la situation professionnelle vécue et les attentes.
Être capable de repérer les forces et faiblesses de ses produits en lien avec l'évolution du contexte commercial

JOUR 2 :

Être capable de repérer :
- les forces et faiblesses de l'entreprise en termes de capacité d'investissement
- les forces et faiblesses de l'entreprise en termes de liquidité et l'impact des stocks
- les forces et faiblesses de l'entreprise en termes d'endettement
Savoir re clarifier la situation et identifier les besoins

JOUR 3 :

Savoir prendre du recul sur l'ensemble des éléments analysés au regard de la problématique soulevée
Être capable de redéfinir les projets

JOUR 4 :

Être capable de construire plusieurs scénarios
Synthèse des apports et bilan de la formation

Méthodes : Alternance d'apports théoriques et de réalisations pratiques pour chacun des points du programme

Dates, lieux et intervenants

10 janv 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Antenne CFPPA. Distriport. Le Boulou (à côté de la poste)
66160 Le Boulou

Deux formatrices : Anaïs Morin et/ou Noémie Bouthier
- Anaïs MORIN, ingénieur agronome (TV) accompagnatrice formatrice depuis 2012
- Noémie BOUTHIER (TV) accompagnatrice à la création d'activité agricole, formatrice en gestion d'entreprise agricole depuis 2008

31 janv 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Antenne CFPPA.
66160 Le Boulou

14 févr 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Antenne CFPPA.
66160 Le Boulou

date à définir

Partenaire(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 20/12/2018

Tarifs

31€. Eligibilité Vivea exigée.
Consommation maximale de votre enveloppe Vivea : 1106€

Plus de renseignements

Noémie BOUTHIER, responsable de stage. pour les inscriptions :
anais.morin.tv@gmail.com
Terres Vivantes
Bureau Montagne Élevage Maison des entreprises
66 500 Prades
tel: 04 68 96 61 84/06 49 99 07 88 fax
04 68 96 29 60
<http://www.terresvivantes.org>
N° d'organisme de formation :
91340637024
repas tiré du sac, apporter ordinateur

une date à l'automne 2019

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____